

Mardi 20 février 2007

L'émancipation des femmes : au travail !

Hélène Périvier

Les Françaises travaillent et font des enfants, une situation enviée par beaucoup de nos partenaires européens. Seraient-elles plus habiles que leurs voisines à mener de front carrière et vie de famille ? Pas vraiment... Derrière cette apparente réussite se cache une réalité plus complexe qui, à y regarder de près, révèle le chemin restant à parcourir pour atteindre l'égalité sociale et économique entre les sexes.

Pour réaliser cette prouesse, les femmes ont dû réduire leur temps de travail, en recourant au temps partiel. Leur taux d'emploi est élevé, mais en équivalent temps plein, il ne progresse plus, et reste loin derrière celui des hommes (cf. tableau). Dans ce contexte, aucune loi sur l'égalité professionnelle, aussi utile soit-elle, ne pourra permettre de résorber l'écart de salaires entre les sexes qui stagne à un niveau proche de 30 points, dont 40% s'explique par un temps de travail féminin réduit. Qui plus est, lorsqu'elles travaillent, les femmes continuent d'assumer l'essentiel des tâches familiales et domestiques, puisque les hommes n'y consacrent aujourd'hui encore que peu de temps ; c'est que l'on appelle communément la « double journée ». Les pouvoirs publics pourraient les soulager en proposant des services accessibles financièrement leur permettant d'externaliser une partie de ces tâches, en particulier la garde des jeunes enfants. C'est en partie le cas, mais cela reste insuffisant (Périvier [2003](#) ; [2004a](#) ; [2004b](#)). Plus de la moitié des enfants de moins de 3 ans sont ainsi gardés par leur mère inactive. Certaines sont en congé parental rémunéré à un demi SMIC, d'autres encore ont renoncé face aux difficultés d'organisation que pose le fait d'élever un jeune enfant en travaillant.

Or, au-delà de la profonde injustice que cette situation implique -les inégalités entre les sexes persistent-, elle est inefficace du point de vue économique : le France se prive d'une source de main d'œuvre importante (2,5 millions de femmes au foyer) et le capital humain est sous utilisé, une partie des femmes inactives ou celles ayant réduit leur temps de travail étant qualifiées, leur éducation ayant coûté à la collectivité ; devenues dépendantes, elles sont à la charge de leur conjoint, ou de la collectivité si ce dernier ne peut plus l'assumer, soit parce qu'il a perdu son emploi, soit parce qu'il est décédé, ce qui accentue le risque de pauvreté ; enfin, c'est un manque à gagner fiscal puisqu'en travaillant les femmes cotisent et paient des impôts.

Contrairement aux apparences, la situation des Françaises est loin d'être idyllique. Comment y remédier ? La politique de conciliation entre vies familiale et professionnelle est centrale pour avancer vers plus d'égalité. Le récent [rapport](#) présenté par Valérie Pécresse au Premier Ministre indique que ce sujet est une préoccupation des pouvoirs publics. Mais les solutions proposées doivent être à la hauteur de l'enjeu, qui exige une volonté politique forte afin d'engager [un deuxième âge de l'émancipation](#) des femmes...

Tableau. *Les inégalités entre les sexes face à l'emploi en France*

	Hommes	Femmes	Ecart Femmes/Hommes
Taux d'emploi (25-54 ans)	86,6%	72,2%	- 14,4
Taux de chômage (25-54 ans)	7,6%	10%	2,4
% de salariés à temps partiel	5,3%	30,8%	25,5
Salaires annuels moyens (salariés à temps plein)	23 778 €	19 182 €	- 19%

Sources : Insee, Ocede, Dares